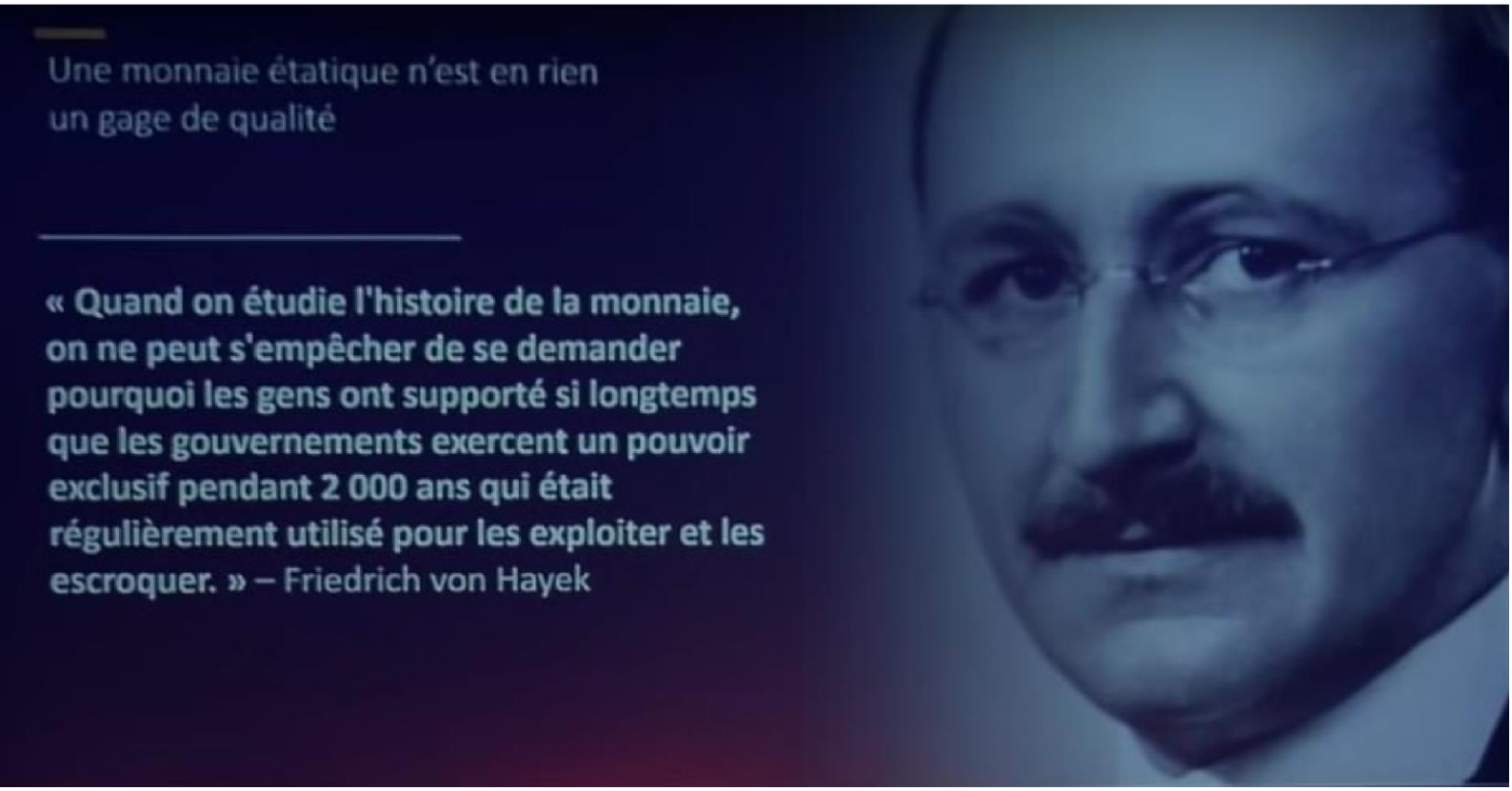

Experts Crypto

Bulletin d'information juin 2023

INTRODUCTION

Depuis l'avènement d'internet, les moyens de faire des levées de fonds se sont démultipliés. Les introductions en bourse et les cotations de petites entreprises ont bien évolué et le partage d'information permit par Internet a lancé une nouvelle mode de financement participatif. Puis peu à peu les porteurs de projets se sont tournés vers les crypto actifs afin de financer le développement de leurs idées.

Depuis l'ICO (initial coin offering) d'Ethereum, les méthodes utilisées pour attirer les investisseurs sont de plus en plus ingénieuses et détournées. Aujourd'hui, l'une de ces solutions consiste à créer un « meme coin », c'est-à-dire un jeton emblématique et symbolique qui n'a pas d'utilité intrinsèque aux premiers abords car il n'est que porteur d'une idée. Souvent il s'agit d'une idée assez saugrenue qui ne fait pas appel à la rationalité mais plutôt à l'allégresse des participants qui sont attirés par l'appartenance à une communauté autour d'une même valeur ou bien tout simplement par la spéculation et l'appétence pour le gain.

Dans ce bulletin d'information nous allons faire un tour d'horizon des différentes méthodes pour capter le capital et nous rentrerons plus dans les détails concernant la nouvelle tendance en vogue des « meme coins ». Tout cela après avoir partagé notre analyse technique sur les graphiques de prix de l'or et de Bitcoin.

ANALYSE TECHNIQUE

Nous clôturons ce mois de juin avec le Bitcoin à **31 000 usd** et l'Ethereum à **1 900 usd**. Une clôture mensuelle et trimestrielle positive car nous maintenons des valorisations de prix importantes ce qui est un bon signe. En effet, le Bitcoin corrigeait lentement après avoir atteint les **31 000 usd** en avril.

Concernant la situation des Altcoins, nous considérons qu'actuellement il est difficile de définir des niveaux de prix "Bottom" sur la majorité des actifs cryptos. Certaines comme ADA, XTZ, SHIB … ont touché un plus bas en juin.

C'est pourquoi nous n'investissons pas sur ces actifs mais nous réalisons des opérations de Daytrading qui nous permettent de capitaliser sur les volatilités importantes dans des périodes courtes.

Voici une représentation visuelle de la volatilité des coins du top 100 en juin. Nous parlons d'écart de -30% à +159%.

Bitcoin

Le mois de juin a été volatile pour le Bitcoin, durant la première moitié du mois le prix a continué de descendre vers le niveau significatif des **25 000 usd**. A partir de ce niveau-là, le cours a rebondi violemment pour atteindre **31 000 usd**. C'est plus de **26% sur une semaine**. L'intérêt des institutionnels et les annonces des ETF ont été positives.

Nous observons une construction en escalier pouvant rappeler la préparation d'une croissance parabolique représentée ici :

Pour le mois prochain, nous envisageons que le prix puisse travailler cette zone comprise entre 28 000 et 32 000 usd. Et poursuivre cette configuration en escalier.

Sur le graphique suivant, les objectifs haussiers restent les mêmes que le mois précédent, 31 000 usd et 37 000 usd.

Pour un retracement du cours, la zone des 25 000 usd est à maintenir formellement. Nous ajoutons le niveau 27 500 usd qui marque un niveau intermédiaire qui pourra être revisité.

Or, Gold

L'Or sur ce second trimestre a effectué une correction de **38.2 %** de son mouvement précédent pour atteindre le prix de **1900$ l'once**. Ce niveau technique pourrait permettre de constituer une zone de support.

Sur le graphique suivant nous pouvons observer que **la demande en Or de la part des banques centrales** est en forte augmentation. Les principales étant Singapour, la Chine, la Turquie et l'Inde.

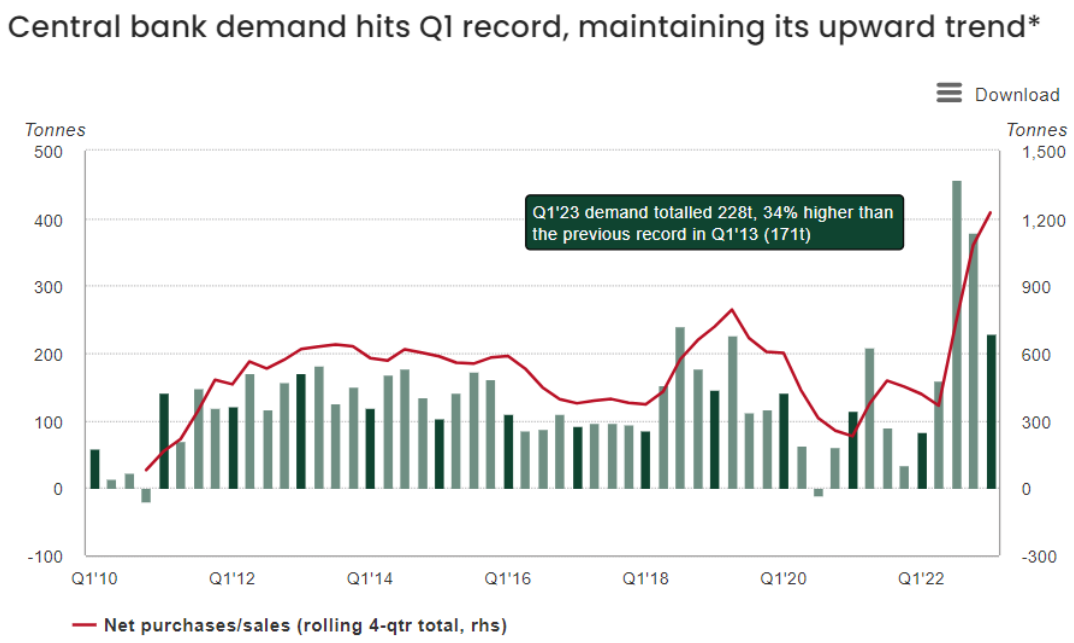

Ce retour d'intérêt pour l'Or de la part **des pays constituant les BRICS** ainsi que les nouveaux partenariats d'échange montre qu'à un niveau international, le dollar est progressivement en train de perdre son statut prééminent.

ANALYSE FONDAMENTALE

1/ Le financement participatif

A. La levée de fonds traditionnelle

Une levée de fonds, également appelée **collecte de capitaux**, désigne le processus par lequel une entreprise ou un projet cherche à obtenir des ressources financières auprès d'investisseurs. L'objectif est de rassembler les capitaux nécessaires pour soutenir le développement ou le lancement d'un projet spécifique. On parle de **capital amorçage** ou de **capital développement** en fonction du stade d'avancement du projet.

Cette opération peut prendre différentes formes mais il s'agit toujours d'une **cession de parts** d'entreprise. Ainsi, les investisseurs entrent au capital de la société et reçoivent en contrepartie des titres de participation, émis par cette dernière, leur permettant de participer aux assemblées générales de l'entreprise et donc à la gouvernance du projet.

Un autre point important est que contrairement au recours à l'endettement, il n'y a ni remboursement de capital ni paiement d'intérêts. La rémunération des investisseurs est constituée de la plus-value qu'ils réalisent lorsqu'ils cèdent leurs parts. C'est pourquoi, en plus d'apporter des ressources financières, les investisseurs accompagnent le projet avec leurs expertise, carnet d'adresse, conseils, etc.
En contrepartie, bien évidemment, le porteur de projet subit une **dilution** de ses parts dans l'entreprise.

Par ailleurs, toute personne peut potentiellement participer à une levée de fonds mais, en général, ce ne sont que les **investisseurs accrédités** qui sont autorisés à participer. C'est-à-dire des individus ou des entités qui répondent à des critères financiers spécifiques établis par les organismes de réglementation.

C'est ce dernier point qui a amené à la création de solution alternative car même si ces règles existent pour protéger les parties prenantes, elles empêchent une majeure partie de la population d'intervenir sur ce segment de marché.

B. L'apport d'Internet

L'Internet a transformé les levées de fonds en offrant des opportunités de financement innovantes (crowdfunding), une **démocratisation de l'accès** au financement qui s'accompagne d'une **visibilité accrue** (souvent internationale) et une **interaction plus directe** entre les porteurs de projet et leurs contributeurs.
Cela a ouvert de nouvelles perspectives pour les entrepreneurs et les projets ambitieux, qui ont poussé l'innovation dans le domaine du financement participatif, facilitant la mobilisation de capitaux et l'apparition de **nouvelles pratiques**. Notamment l'émergence de nouvelles méthodes de financement participatif à l'aide de crypto-actifs.

C. L'utilisation des crypto-actifs

Une ICO (**Initial Coin Offering**) est une méthode de financement participatif qui permet à une entreprise ou un projet de lever des fonds en émettant des **jetons numériques**. Aujourd'hui, les jetons sont généralement émis sur la blockchain Ethereum, via le standard ERC-20. Ces derniers doivent bien souvent être achetés à l'aide d'ethers ou stablecoins et plus rarement avec d'autres crypto-actifs. Ce fût le cas pour l'ICO le plus célèbre, celui d'Ethereum en 2014, qui était uniquement payable en Bitcoin.

L'ICO est similaire à une IPO (**Initial Public Offering** = introduction d'une société en bourse) dans le monde des investissements traditionnels. Cependant, la différence est qu'une ICO n'implique pas de cession de parts de l'entreprise et les acheteurs n'obtiennent pas forcément de droits de vote sur les décisions de l'entreprise ni de dividendes. Cela dit, c'est sa **grande souplesse** vis-à-vis des règlementations qui rend ce procédé avantageux. En effet, il est désormais possible de financer n'importe quel projet, auprès de n'importe qui, et depuis n'importe où. Une ICO peut démarrer uniquement à l'aide d'un site web et d'une idée.

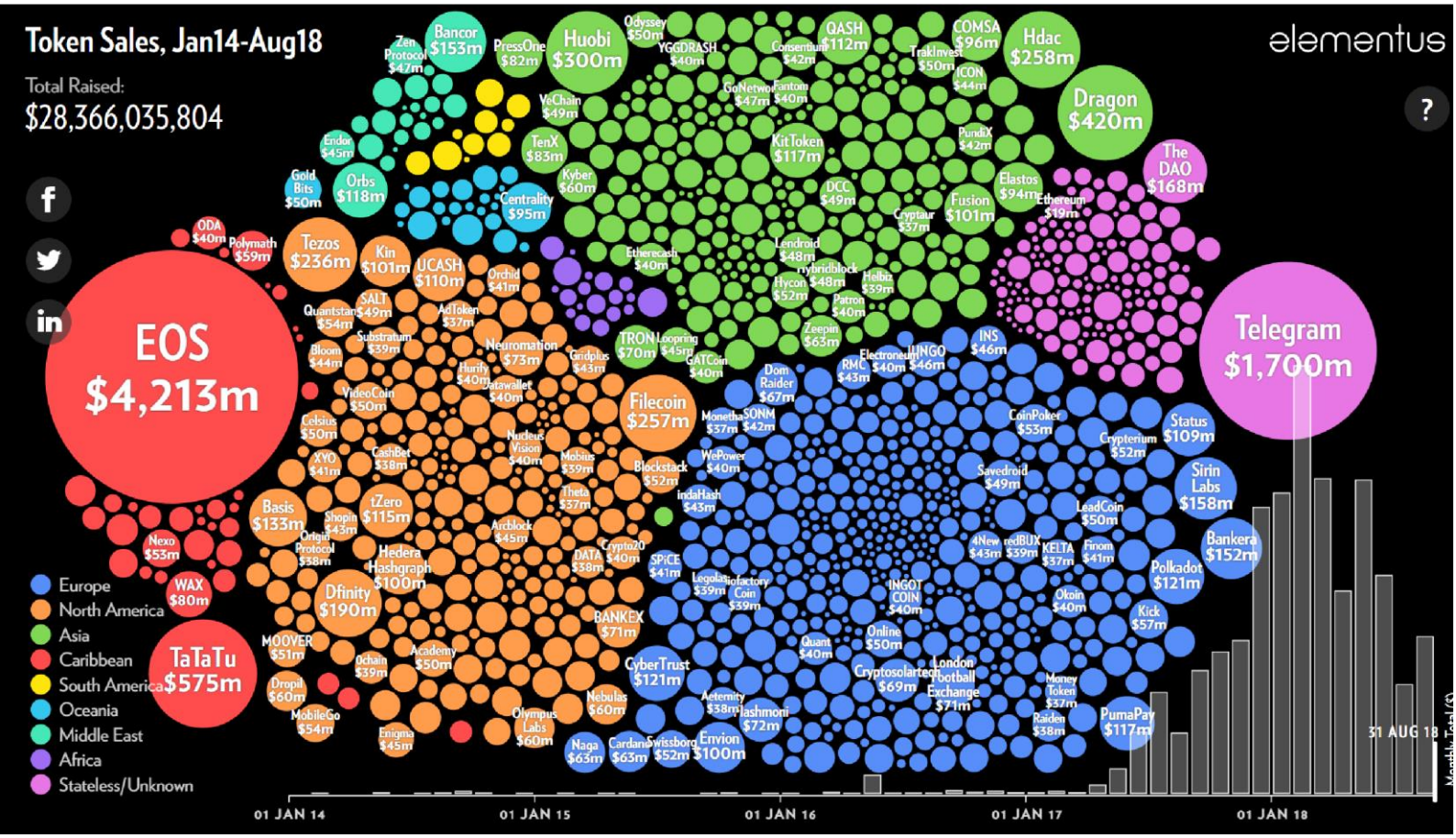

Les ICO ont émergé en 2013, mais ont connu **une croissance exponentielle** en 2017 et début 2018. Durant cette période, de nombreux projets ont réussi à lever des millions en quelques minutes seulement. Si certains ont tenu leurs promesses, d'autres ont échoué ou bien se sont

révélés être de véritables arnaques. Certains projets n'avaient pas envisagé l'envergure des conséquences de leur levée de fonds et ils ont dû déposer la clé sous la porte ou n'ont pas pu délivrer leur produit.

Voici une liste non exhaustive d'ICO à succès qui ont marqué l'histoire :

- Ethereum : 2014 – 18.3 millions de dollars US – $0.31 par ETH
- Cardano : 2015 à 2017 – 62 millions de dollars US – $0.0024 par ADA
- Cosmos : 2017 – 17.63 millions de dollars US – $0.10 par ATOM
- BNB : 2017 – 15 millions de dollars US – $0.15 par BNB
- Avalanche : 2020 – 37,5 millions de dollars US – $0.50 par AVAX

Une liste des celles qui ont levé le plus d'argent :

- EOS : 2018 – 4 milliards de dollars US
- Telegram : 2018 – 1.7 milliards de dollars US
- Tatatu : 2018 – 575 millions de dollars US

D. Les diverses variantes d'ICO

En 2022, il est toujours possible d'investir dans des **Initial Coin Offerings**, mais le marché s'est professionnalisé. Ce qui a fait ressurgir certaines contraintes : inscription à une liste blanche, processus de connaissance client (KYC), places et montants limités.

Désormais, on peut distinguer **3 catégories** :

- Les IEO, intial exchange offering, sont des levées de fonds gérées par des **plateformes d'échange centralisées,** telles que Binance, qui offrent aux porteurs de projet un accès à leur base d'utilisateurs et une meilleure liquidité pour les jetons émis car ils seront directement listés sur une place de marché reconnue. Les contributeurs, quant à eux, bénéficient des **recherches** et des **vérifications** effectuées en amont par les équipes de la plateforme et pourront échanger leurs jetons directement sur la plateforme qui a organisé l'IEO.

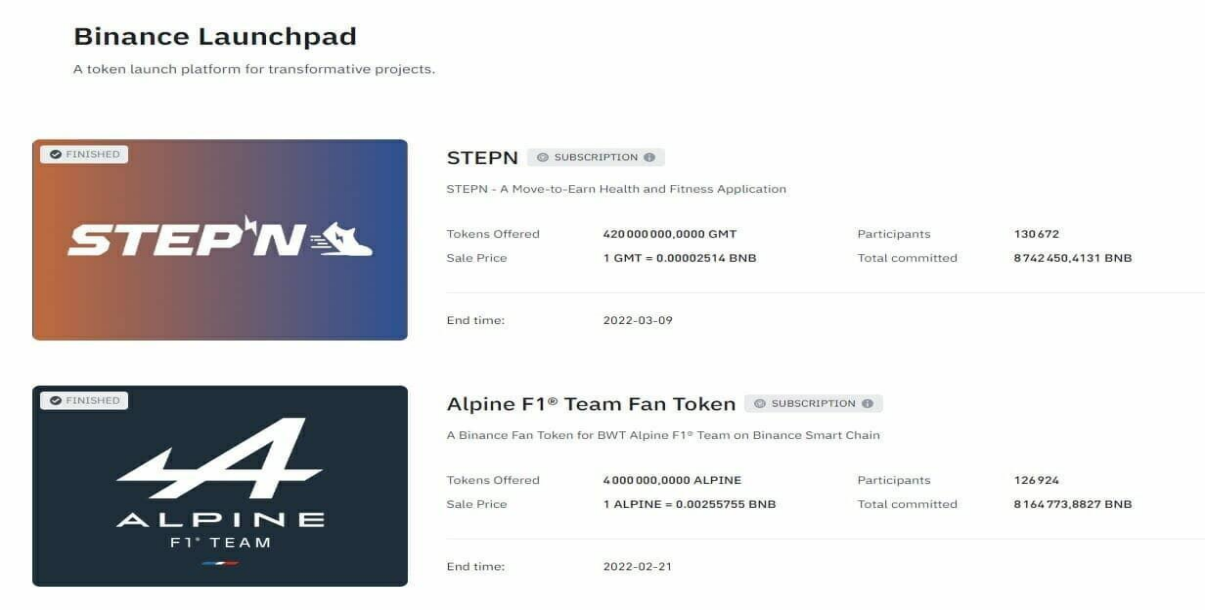

- Les IDO, initial DEX offering, c'est une **plateforme décentralisée** qui met en relation les porteurs de projet et les investisseurs. Nous sommes donc beaucoup plus proches des ICO originels, étant donné que la vente s'effectue de **pair à pair**. Cependant, la plupart des IDO sont **régulées** de la même façon que les IEO. L'investisseur devra, dans la plupart des cas, effectuer son processus de connaissance client (KYC), et donc décliner son identité.

- Les STO, security token offering, sont des offres publiques de valeurs mobilières, effectuées grâce à des smart contracts. Ces actifs numériques (jetons, tokens) présentent les caractéristiques de **titres financiers classiques**. Ils peuvent, par exemple, donner des droits de propriété, de vote, ou des dividendes à ses détenteurs. Il existe deux types de security tokens :

Les security tokens « natifs » : ces jetons numériques correspondent à la création d'une valeur mobilière sur blockchain. Ils définissent un contrat entre une organisation et un détenteur du titre.

Les tokenized securities (titres financiers « tokénisés ») : dans ce cas, le jeton numérique n'est qu'une représentation on-chain d'un titre déjà existant. Le duplicata d'une valeur mobilière sur blockchain permet de bénéficier des avantages de cette dernière (rapidité d'exécution et transparence).

Cette procédure est moins coûteuse et bien que pour l'instant la liquidité présente sur ces marchés ne rivalise pas encore avec le CAC 40, les volumes sont en croissance.

Je dirais que le **seul avantage** de la levée de fonds traditionnelle c'est la **sécurité garantie** par les autorités financières. La tranquillité d'esprit permet aux investisseurs institutionnels de déployer des sommes gigantesques.
Néanmoins nous avons vu que les collectes de capitaux via crypto actifs se dirigent vers une sécurisation des processus grâce à une nomenclature claire et une supervision toujours plus présente des organismes de réglementation. Une maturité grandissante qui s'identifie bien avec l'explosion du nombre d'initiatives et de participants.

Cependant, les ICO ont été critiquées pour leur manque de réglementation, leur niveau de risque élevé et leur potentiel d'arnaque. De nombreux investisseurs ont été victimes de projets frauduleux ou inefficaces. En conséquence, les régulateurs du monde entier ont pris des mesures pour encadrer les ICO et protéger les investisseurs.
Cette régulation impose des règles similaires à la finance traditionnelle et ces dernières années de nouvelles méthodes ont surgit pour mieux s'implémenter dans l'éthos de la crypto (décentralisation, inclusion, anonymat). Les **airdrops** et les « **meme coins** » ont gagné en popularité et sont considérés comme une alternative plus efficace aux ICO.

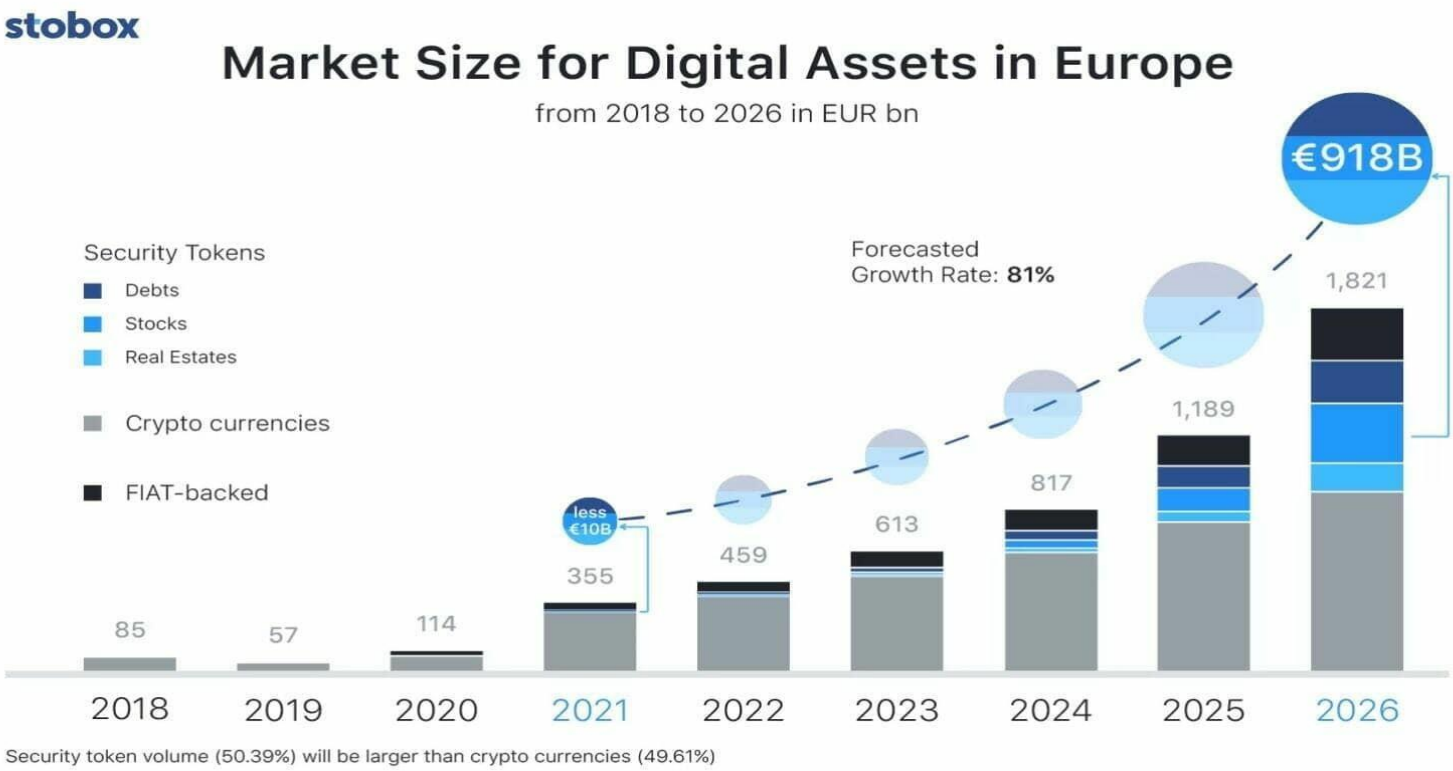

E. Airdrops et « meme coins »

Les airdrops offrent plusieurs avantages par rapport aux ICO. Tout d'abord, ils sont plus accessibles et inclusifs. Les ICO nécessitent souvent une contribution financière pour participer, tandis que les airdrops **distribuent gratuitement** des jetons aux détenteurs de crypto-monnaies existantes ou à des utilisateurs actifs. Cela permet à un plus grand nombre de personnes de participer à un projet.

Deuxièmement, les airdrops permettent de créer une communauté **engagée**. En distribuant des jetons gratuitement, les projets peuvent accaparer l'attention des personnes intéressées et encourager leur participation. Cela peut conduire à une communauté plus active et impliquée, ce qui est essentiel pour la croissance et le succès d'un projet blockchain.

De plus, les airdrops offrent une distribution plus **équitable** des jetons. Contrairement aux ICO, où les premiers investisseurs peuvent accumuler une grande partie des jetons, les airdrops distribuent les jetons à un large éventail de détenteurs de crypto-monnaies existantes. Cela permet d'éviter une concentration excessive de jetons entre les mains de quelques investisseurs.

Enfin, les airdrops peuvent être utilisés comme un **outil de marketing** puissant. En distribuant des jetons gratuitement, les projets peuvent attirer l'attention des médias et accroître leur visibilité. Cela peut être bénéfique pour la notoriété et l'adoption d'un projet.

En ce qui concerne les « meme coins », les arnaques sont légion, mais ils représentent un phénomène captivant de notre écosystème car ils apportent du divertissement, de l'humour, de l'engagement communautaire dans ce monde complexe qu'est le numérique.

À la base, « meme » est un mot anglais qui se définit comme un **concept** (texte, image ou vidéo) pour exprimer des idées, des situations, des émotions de manière concise et amusante. En utilisant une image existante, l'utilisateur va reprendre et détourner celle-ci de manière **caricaturale** afin de générer un buzz.

Les « meme coins » peuvent être utiliser comme un moyen de collecter des fonds. En effet, les porteurs de projets vont créer un jeton numérique et ensuite **promouvoir activement** la valeur de leur jeton à travers un **mouvement « mémétique »** plutôt que de mettre l'accent sur les fondamentaux. Cela se fait grâce à du contenu créatif et du marketing viral publiés via des médias sociaux, des forums, des ambassadeurs…

Une fois que le memecoin a suscité l'intérêt et l'engouement des investisseurs qui souhaitent rejoindre le mouvement ou bien simplement spéculer. La valeur du jeton peut augmenter et les créateurs du projet peuvent alors utiliser cette hausse pour collecter des fonds en vendant une partie des jetons qu'ils ont initialement créés.

Il est important de noter que le succès des meme coins est indéniable. Cela dit, ils sont souvent considérés comme l'investissement le plus risqué car leur valeur peut être extrêmement volatile vu qu'un meme coin vit et meurt par sa communauté.

CONCLUSION

En conclusion, les levées de fonds ont connu une évolution significative avec l'avènement d'Internet. Les méthodes traditionnelles ont été complétées par de nouvelles approches telles que les ICO, les IEO, les IDO et les STO, qui ont permis de démocratiser l'accès au financement et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les porteurs de projets. Cependant, ces nouvelles méthodes ont également présenté des défis en termes de réglementation et de sécurité, nécessitant une meilleure supervision des organismes de réglementation pour protéger les investisseurs. Les airdrops et les meme coins ont également émergé en tant qu'alternatives intéressantes, offrant des avantages tels que l'inclusion, l'engagement communautaire et une distribution plus équitable des jetons. Cependant, il est important de rester vigilant face aux risques de fraude. Dans l'ensemble, les levées de fonds et le financement participatif continueront probablement d'évoluer, offrant de nouvelles opportunités aux entrepreneurs et aux investisseurs, tout en nécessitant une réglementation adéquate pour garantir la confiance et la transparence dans ces processus.